



uniterre
LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT
DIE UNABHÄNGIGE BÄUERLICHE ZEITUNG

Nichts Neues aus Bern!

Rien de nouveau à Berne!

Die Herren und Damen im Bundeshaus haben mit viel Aufsehen und Tamtam über die AP 14-17 debattiert. Ein Thema, das die Bürgerinnen und Bürger bewegt, und bei den Medien viel Beachtung findet, eignet sich zur Profilierung und alle Parteien haben versucht maximale Gewinne heraus zu schlagen. Es wird geschraubelt und an Rädchen gedreht:

Hier ein bisschen mehr Ökologie, dort dafür weniger Vieh. Und insgesamt geht es einzig und allein ums Geld und dem Verteilerschlüssel dazu.

Was fehlt ist eine gemeinsame globale Vision, die nicht alle 4 Jahre neu erfunden werden muss.

Uniterre hat den wirklichen Schlüssel zur Hand, denn die Vision von La Via Campesina zur Ernährungssouveränität gibt uns alle Werkzeuge dazu. Erst durch die internationale Sicht und durch solidarisches Denken und Verhalten, lassen sich gerechte und gemeinsame Ansätze finden, in der Schweiz aber auch weltweit. Die Debatte um die AP wird sich noch sehr lange hinziehen, wir aber werden unser Früchte geerntet haben, - so oder so.



Alexandre Delisle, co-président d'Uniterre, dans les pas perdus du Palais Fédéral

Alors que quatre fermes disparaissent par jour, que l'on tue l'agriculture paysanne tous les jours un peu plus, les discussions autour d'une nouvelle mouture d'une politique agricole sont sidérantes. Rien ne change dans le fond, les querelles politiques continuent, chaque camp se retranche dans ses certitudes idéologiques, bichonnant ses idées reçues. Dans cette guerre des tranchées d'un autre âge on invoque pêle-mêle un régime alimentaire basé sur l'ingestion de fleurs sauvages, des paysans-jardiniers d'une nature immaculée plus naturelle et les promesses

d'un productivisme débridé Ce débat oppose une extensification écologique à une intensification productiviste.

Et pourtant:

Il faut plus de paysans et de paysannes dans le pays pour qu'il vive aujourd'hui et surtout demain.

Il faut des règles économiques qui ne coûtent que le prix du courage politique à l'Etat pour permettre aux producteurs de réaliser une valeur équitable et rémunératrice pour leur travail nourricier.

Il faut une intensification écologique, produire plus d'aliments, dans des structures plus diversifiées, employant plus de personnes, créant plus de valeur économique.

Il faut cultiver la biodiversité économique pour faire vivre un patrimoine végétal et animal.

Enfin il faut la souveraineté alimentaire pour que la population puisse faire ses choix en matière de politique alimentaire et pour garantir l'accès à la terre, à l'eau, aux semences, à la connaissance et au crédit.



**Campagne Lait/
Milchkampagne
PA14-17 au Parlement**

Pages 2- 3



**La vie du syndicat /
Aus der Gewerkschaft
L'entretien/
Notre site internet**

Pages 4- 5



**Dossiers thématiques/
Thematischer Fokus
Semences/
Vaud 2030**

Pages 6-7



**Coin des lecteurs/
Leserbrief
Notre Agenda**

Page 8

POLITIQUE AGRICOLE AU PARLEMENT

Politique agricole: première étape franchie

Le 19 septembre dernier, le Conseil national s'est penché intensivement sur le paquet PA 2014-17. Il a traité les 70 premiers articles le reste sera traité le 26 septembre. Suivra ensuite le travail au sein de la Commission économie et redevances du Conseil des États et la plénière de la Chambre haute se tiendra en décembre 2012 ou mars 2013. Le printemps sera consacré à régler les divergences entre les deux chambres. 1er bilan.

Uniterre peut se considérer à moitié satisfait des débats parlementaires. Commençons par les points négatifs qui son moins nombreux:

La notion de souveraineté alimentaire est introduite dans la loi mais elle a perdu l'essentiel de sa substance se résumant à la volonté de satisfaire les besoins des consommateurs en produits indigènes de qualité. Exit le commerce international équitable, les prix couvrant les coûts de production, le respect des producteurs et de leurs employés, l'accès à la terre ou aux semences. La formulation retenue, proposée par Jacques Bourgeois, directeur de l'Union suisse des paysans, avait tout pour plaire à l'Office fédéral de l'agriculture et au Conseil fédéral. Pour la simple et bonne raison qu'elle n'engendrera aucun changement de fond; c'est une «stratégie qualité bis», circulez y a rien à voir ! Comble de l'ironie, cette formulation était défendue par l'OFAG au nom des consommateurs alors que les deux organisations principales de consommateurs, la FRC et le SKS n'en voulaient pas. Ayant bien saisi les enjeux qui se cachaient derrière ce marché de dupes, elles avaient opté pour la formulation minoritaire («*Les mesures de la Confédération se fondent sur le principe de la souveraineté alimentaire*») défendue par Louis Schelbert et préférée par Uniterre. L'aspect positif est que, selon de nombreux observateurs, cet article a été le moment où les débats ont été les plus élevés de la journée. Avec deux interventions remarquées de Balthasar Glättli, Président du groupe interparlementaire souveraineté alimentaire, et de M. Schelbert. Ces interventions auront au moins permis à nos 200 députés d'entendre -peut-être pour la première fois-, la vraie définition du concept de souveraineté alimentaire. Et comme le débat se poursuit au Conseil des États, Uniterre ne lâchera pas prise.

Deuxième échec pour Uniterre: il n'a pas été possible de réintroduire la dégressivité des paiements directs par hectare. Ceci alors que c'est un des moyens les plus efficaces pour garantir une certaine équité dans la répartition de l'enveloppe des paiements directs! Il faudra agir pour corriger cela aux États.

Par contre, Uniterre peut se targuer d'avoir fait passer un certain nombre d'articles grâce à sa force de persuasion et à sa capacité de travailler au delà

des frontières partisans en amenant des arguments crédibles. C'est le cas de l'article sur les contrats laitiers (36b) qui, sans l'engagement d'Uniterre, aurait été enterré. C'est le cas également pour le droits aux paiements directs sur les zones à bâtir (ce qui compte c'est la prestation fournie à la société, qu'elle soit alimentaire ou écologique et non l'inscription au registre foncier) et la reconnaissance des activités proches de l'agriculture comme activité agricole à part entière. Le maintien d'une exigence en ce qui concerne la formation tout en autorisant des exceptions (comme dans la politique agricole actuelle) est également acquis. Une victoire moins nette, mais néanmoins réjouissante, est la reconnaissance des cultures fourragères comme ayant droit à des paiements directs spécifiques. Nous n'avons malheureusement pas réussi à convaincre une partie des organisations agricoles et la gauche de l'utilité écologique et sociale de relancer la production fourragère indigène. Nous nous y attèlerons avec force pour que cela soit aussi accepté au Conseil des États. Il nous faut absolument réduire notre dépendance quant à l'importation de fourrage avec le principe suivant: prioriser la production herbagère notamment pour les ruminants puis les cultures fourragères (céréales, protéagineux etc.) dans un second temps pour les compléments nécessaires. Quant aux porcs et à la volaille, un Swissness crédible est intimement lié à un affouragement recentré sur les cultures indigènes...

Nous sommes également satisfaits que le nouveau système des paiements directs ait passé la rampe. Certes, quelques difficultés pourront survenir dans certains endroits. Mais nous savons les familles paysannes capables de s'adapter et être en mesure de bénéficier des programmes proposés pour compenser les éventuelles pertes financières.

Au Conseil des États, il faudra transformer l'essai sur les fourragères et le lait ce qui n'est pas encore gagné. La Chambre haute étant moins animée par l'émotionnel que la Chambre basse. Nous avons également l'intention d'apporter quelques nouvelles modifications d'articles qui n'ont pas obtenu grâce auprès de la commission économie et redevances du national. Enfin, nous nous battons jusqu'au bout sur la souveraineté alimentaire et les limites de paiements directs par hectare.

Valentina Hemmeler Maïga

Scandale des OGM

Trois semaines après la publication du rapport de synthèse du programme national de recherche PNR59 intitulé «Utilité et risques de la dissémination de plantes génétiquement modifiées» (voir l'édition spéciale du journal de STOP OGM en encarté), une étude indépendante française fait la une et remet en cause tous les résultats obtenus jusqu'à maintenant par les agences sanitaires, les gouvernements, les industriels et d'autres chercheurs.

C'est en effet la première étude de nourrissage du genre, dont les résultats ont été publiés le 19 septembre dans une revue scientifique¹. Elle a été conduite en secret pendant deux ans et a été financée par une fondation indépendante. Elle investigate les effets à long terme de l'exposition au maïs transgénique NK603 tolérant à l'herbicide total Roundup et au Roundup seul. Les résultats montrent que les effets actuellement considérés comme sans danger conduisent à la mort prématurée de rats de laboratoire et peuvent leur causer des tumeurs et de multiples dommages aux organes. Cette nouvelle étude démontre que le PNR59 «minime les risques et exagère l'utilité des OGM»,

comme le dénonce STOP OGM dans un récent communiqué de presse. «Elle prouve le besoin de soumettre les OGM à des études indépendantes et de longue durée. StopOGM demande à la Confédération de suspendre dès aujourd'hui le NK603, ainsi que toutes les autres plantes transgéniques aujourd'hui autorisées pour la consommation animale» poursuit le communiqué.

Au vu de ces résultats inquiétants, les Verts ont déposé une interpellation au Conseil fédéral afin qu'il revoie sa position quant aux procédures d'évaluation des pesticides et OGM en vue d'une mise sur le marché. L'interpellation demande que les évaluations soient réalisées en toute indépendance des fabricants et ba-

sées sur des expositions à faible dose sur une durée de deux ans, contrairement aux 90 jours actuellement en vigueur. Les Verts demandent également au Conseil Fédéral d'envisager un complément au PNR 59 portant sur les effets sur la santé humaine des OGM et des pesticides.

Un film documentaire suit l'équipe du Professeur Séralini de l'Université de Caen qui a réalisé l'étude sur les impacts sur la santé animale et donc humaine et les conclusions qu'on peut en tirer notamment en matière de gouvernance de l'innovation. Une projection en avant-première du documentaire intitulé «OGM, une alerte mondiale»

aura lieu à Lausanne le 9 octobre, soit quelques jours avant sa diffusion sur la télévision publique française (voir ci dessous). Venez nombreux à cette projection, accompagnée d'un débat avec la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) et l'association Stop'OGM. *agg*

¹Food and Chemical Toxicology après une procédure de validation scientifique.

Mardi 9 octobre, 18H00, avenue Dickens 6 (1er étage du bâtiment) à Lausanne: projection de «OGM, une alerte mondiale», documentaire de 90 minutes de C. Fonquernie et F. Le Bayon, suivi d'un apéro garanti sans OGM.

CAMPAGNE LAIT

Ensemble, nous avons donné un signal fort pour une gestion des quantités de lait

Au cours des semaines passées, Uniterre et les autres organisations paysannes se sont rencontrées à Schönbühl pour débattre différents modèles de gestion des quantités de lait. Les organisations participantes: Uniterre, Bäuerliches Zentrum Schweiz (BZS), Neue Bauernkoordination Schweiz (NBKS), Bernisch Bäuerliches Komitee (BBK) et Big-M.

Ces rencontres étaient d'une importance capitale et elles nous ont confortés dans notre démarche. Les organisations ont élaboré 4 modèles possibles (nous les avons présentés dans le journal). Les points suivants font l'unanimité:

- Une quantité de référence sera arrêtée pour chaque exploitation sur la base d'une année laitière antérieure.

- Sur la base de cette quantité de référence, il s'agira de prendre des mesures concernant les volumes de lait pour gérer et soulager le marché.

- Ainsi, on pourra équilibrer les quantités et les prix.

- L'objectif: des prix couvrant les coûts de production.

Conclusions transmises à la FPSL

- La Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) assure la transparence nécessaire des quantités et des autres données pertinentes.

- Par la suite, il faudra élucider certaines questions juridiques.

- Ensuite, la FPSL déterminera, par une consultation de la base, le modèle qui obtient la majorité des voix.

- Les 4 modèles et la situation actuelle seront présentés à la base. Avec une consultation de la base, c'est-à-dire de toutes les productrices et tous les producteurs, on déterminera le modèle qui bénéficie du plus grand soutien.

- La FPSL demandera la force obligatoire pour le modèle en question.

Le 23 août, nous avons pu présenter



Rösti qui prévoit un contrat type avec des prescriptions minimales concernant la durée du contrat, les quantités, les prix, la qualité, les paiements préalables, etc. à tous les niveaux (adopter art. 36b / supprimer art. 37). Cet article a d'ailleurs passé la rampe du Conseil national le 19 septembre grâce au travail intense d'Uniterre. Sans nos interventions auprès des différents groupes politiques, elle n'aurait sans doute jamais été acceptée. Elle aurait subi le même sort que la proposition minoritaire d'Albert Rösti (Art. 9) qui obligeait le Conseil fédéral à agir pour que tous les membres et non-membres d'une organisation de filière participent aux prélèvements des mesures d'entraide.

Sachant que le marché laitier est régi par des pouvoirs énormes, nous devons nous attendre à une

opposition musclée de la part de certains membres de l'Interprofession Lait (IP Lait) et de leurs lobby. L'industrie laitière n'a aucun intérêt à en finir avec les prix misérables actuels du lait.

Mais notre démarche donne tout de même un signal clair et fort: nous voulons reprendre en main le marché laitier avec un cadre légal clair pour tous et un système de régulation. Nous ne nous laisserons plus étrangler par l'industrie laitière.

Notre signal doit être rendu public, car l'appui de la population est notre meilleur moyen de pression sur l'industrie et la politique.

Ulrike Minkner

photo K. Graf

nos propositions au comité de la FPSL. De toute évidence, les membres du comité avaient décidé d'une ligne de conduite au préalable, car personne ne s'est prononcé sur les propositions. Ainsi, notre présentation prenait la forme d'une audition. Mais, au moins, notre démarche a permis au comité de la FPSL de prendre conscience de la nécessité d'agir.

À la suite de cette audition, nous avons reçu un courrier avec une «note jointe au dossier» nous informant de la création de deux groupes de travail. Le premier groupe s'occupe du soi-disant sondage (qui ne correspond pas tout à fait à la consultation de la base que nous avions demandée) et le deuxième groupe doit faire une évaluation des modèles pour une stabilisation du marché laitier.

Uniterre et les autres organisations de base n'ont été invitées que pour le deuxième groupe.

À l'évidence, cette façon de faire n'est pas acceptable. Nous ne sommes pas d'accord avec des décisions prises dans notre dos. Le 15 septembre, lors d'une nouvelle séance, les quatre organisations ont donc décidé ce qui suit: nous insistons à ce qu'il y ait premièrement une consultation de la base des productrices et producteurs concernant nos propositions et deuxièmement au moins trois de nos représentant-e-s dans les deux groupes de travail. Nous avons fait part de ces revendications à la direction de FPSL.

Avant les discussions sur les contrats d'achats de lait au Conseil national, Uniterre s'était déjà positionné en faveur de la proposition minoritaire d'Albert

VEILLE DEVANT LE PALAIS FÉDÉRAL

Les 18 et 19 septembre, Uniterre était présent sur la place fédérale à Berne et a discuté avec les Conseillers et Conseillères nationaux ainsi qu'avec les citoyens sur la politique agricole actuelle, à l'heure où le Conseil National débattait sur la PA 14-17. L'occasion pour nous d'attirer l'attention sur nos préoccupations paysannes. C'est surtout la police qui était très attentive à nos veilles, perçues comme une manifestation, bien que nous étions entre une et quatre personnes! Il nous a été interdit de nous tenir devant l'entrée du Palais fédéral lui-même. Nous avons été gracieusement autorisés à rester pendant une heure ces deux jours. Voilà de ce qu'il en est de l'état de la liberté d'expression sur la place du «bastion de la démocratie».



L'ENTRETIEN

Visite à l'atelier de charbonnerie et de menuiserie à Thalheim (partie 2/2)

Dans la première partie de l'interview consacrée à la coopérative *Holzlabor* de Thalheim, nous avons présenté son initiative d'agriculture contractuelle de proximité. Partageant les mêmes convictions du travail et du lieu de vie en collectivité et un amour pour l'agriculture et le bois, une deuxième équipe d'un atelier de charbonnerie et de menuiserie.



À la base, une association

«Nous exerçons un métier artisanal classique. L'échange de connaissances et le transfert de savoir-faire font partie de nos objectifs» clame d'entrée le dépliant de présentation de *Holzlabor*, «le Laboratoire du bois» au sujet de son atelier de charbonnerie et de menuiserie. Les employés permanents travaillent main dans la main avec des compagnons. Nous construisons des roulottes en bois en commençant par le châssis jusqu'aux arceaux de la toiture que nous fabriquons avec notre propre machine à cintrer le bois. L'atelier sert à la production de portes, de mobilier et d'autres ouvrages sur commande et il contient également le nécessaire pour l'entretien de bâtiments. Selon les principes de l'écobiologie de la construction, nous utilisons des matériaux issus de production durable et nous fabriquons des produits résistants de qualité. Notre infrastructure est ouverte aux membres de l'association et aux personnes externes qui peuvent y réaliser leurs propres projets. De temps à autre, nous organisons également des cours pour enfants et adultes» explique Tobi, fondateur de l'association.

Un atelier ouvert à tous

L'association *Holzlabor* a été créée en 2007 par l'ensemble des collaborateurs et des personnes intéressées. Il en est né une menuiserie ouverte à toutes et à tous; l'infrastructure est prévue pour une utilisation commune. Ici, les personnes créatives peuvent se réaliser, mais ce n'est pas un endroit pour «faire du business». Les gens qui veulent se former bénéficient d'un apprentissage, mais en contrepartie, ils doivent être prêts à prendre des responsabilités.

Tobi explique qu'il y a jusqu'à huit personnes qui travaillent (à temps partiel ou en faisant un apprentissage ou du bénévolat) dans la menuiserie et dans l'entreprise agricole, dont une personne qui s'occupe de l'administration. La construction de roulottes en bois est centrale, elle attire des gens. Elle garantit donc la présence d'une main d'œuvre nombreuse. Depuis quelques années, nous réalisons un programme de vacances pour enfants. Par ailleurs, nous acceptons des travaux sur commande qui nous garantissent des salaires minimaux et couvrent les coûts fixes. Ainsi, le projet est autoporteur et cela fonctionne. Le lieu est ouvert pour ceux et celles qui veulent construire/rénover/restaurer leur propre roulotte et par conséquent, il est devenu un carrefour pour les personnes qui voyagent.

Une équipe

Tobias Jordi est membre fondateur de l'association. «Autrefois, j'ai beaucoup voyagé, j'ai visité des villes, exercé divers emplois et acquis une bonne expérience dans plusieurs professions apparentées. J'ai appris la facture d'orgues, puis la charbonnerie et finalement, j'ai fait un diplôme en menuiserie. Le Laboratoire de bois est important, puisqu'il encourage l'engagement des individus et l'échange mutuel. Il est la réalisation de nos idées. La gestion collective de l'atelier représente beaucoup de collaboration et de mentorat de mon côté. En contrepartie, la responsabilité individuelle est moindre, puisque nous la partageons».

Sara Zünd commence son apprentissage. «Après ma maturité, je voulais

construire une roulotte. C'est ce souhait qui m'a amené à Thalheim. Ici, il y a la possibilité de cintrer des arceaux pour la toiture, il y a l'infrastructure et le savoir-faire nécessaire à mon projet. J'habite et je travaille à Thalheim depuis neuf mois. Au début, j'ai participé aux travaux pour les abonnements de légumes. Mais, par la suite, j'ai décidé de faire un apprentissage de quatre ans pour devenir menuisier. Ce qui m'importe, c'est la combinaison de colocation, de travail et de nature qui crée un lien très fort».

Philipp Gattermann de Berlin a appris le métier de menuisier. «Je fais du compagnonnage depuis au moins trois ans et un jour. J'apprécie l'autonomie dont je bénéficie au Laboratoire. J'y ai trouvé un espace de travail et de vie. La structure collective, comme les repas en commun, crée de bonnes relations et fournit une base solide au projet».

Visiblement, l'équipe du Laboratoire de bois est un mélange réussi d'autonomie et d'objectifs communs. Les repas en commun sont très appréciés. Ils sont centraux, car ils procurent un espace et un temps pour l'échange, ce qui solidifie les relations entre les différents projets.

Les perspectives de l'équipe en place

L'objectif du Laboratoire est de travailler avec du bois indigène et de le transformer en bois massif (planches). Cela permet d'inclure un produit dans le cycle de travail qui est entièrement réalisé sur place, de l'arbre jusqu'à la roulotte. La sylviculture du peuplement forestier doit être durable et éviter des monocultures. Ainsi, le cycle s'agrandit. Dans cette optique, on peut comparer la sylviculture avec l'agriculture. Il est également important de recenser les bois indigènes et de connaître la meilleure utilisation qu'on peut en faire.

Pour l'avenir proche et lointain, il existe déjà un grand nombre de projets: une coopération avec le Service Civil International, des toilettes sèches, un chantier avec offre de cours en coopération avec la fondation PanEco, un atelier européen d'apprentissage, des cours de bûcheronnage, le débardage avec des chevaux ou le respect des phases lunaires pour le travail.

Aborder de nouveaux chemins ensemble.

L'équipe souhaite avoir plus d'échanges entre les lieux comme Thalheim et les projets ayant des objectifs similaires. Elle souligne aussi l'importance d'intégrer des adultes et des jeunes (par ex., les compagnons) dans les projets, car ils apportent toujours de nouvelles idées et d'autres points de vue. Cela permet la remise en question, le renouvellement et l'échange est assuré.

Les idées politiques des membres de l'association sont également importantes: «Lorsque nos besoins de base en habitation et en nourriture sont couverts, on est moins vulnérable à la manipulation et plus indépendant des autres instances. Cela nous donne une plus grande marge de manœuvre et plus d'autonomie! Lorsqu'on dépend d'un emploi salarié, on réalise généralement les idées de quelqu'un d'autre. L'infrastructure du Laboratoire de bois rapproche les gens, augmente le nombre de personnes impliquées et permet de réaliser ensemble les

LA VIE DU SYNDICAT

idées d'une seule personne. La consommation consciente de nourriture ou de vêtements est inhérente à l'interrelation entre la nature et l'homme».

«Les théories, ça ne nous permet pas d'avancer. Nous ne voulons pas seulement prôner une approche différente, nous réalisons nos visions sur place. Ce choix nous mène dans une autre direction – loin du mythe de la croissance. Bien sûr, le boycott de produits ou la propagande pour des styles de vie différents ont un certain effet, mais la réalisation directe d'idées différentes nous amène beaucoup plus loin».

Tobi aime remettre en question notre système gouvernemental, cette soi-disant démocratie directe avec sa répartition du pouvoir et l'influence de l'économie. En outre, il tient à ce que toutes les personnes impliquées au Laboratoire soient employées par l'association – et qu'ultimement, le terrain devienne une propriété collective. Il cherche encore la meilleure forme pour mettre en œuvre

cette idée, par exemple, au moyen d'un contrat de superficie avec un organisme responsable à part.

Le rapport avec Uniterre

En réponse à ma question concernant le rapport du Laboratoire avec Uniterre, Tobi répond : « Notre association est membre d'Uniterre. Depuis 2009, il existe également une section Zurich/Winterthur. Toutefois, il est très difficile de planifier des activités, puisque le nombre de membres actifs est très restreint. Sachant que certains développements ont besoin de temps et de continuité, notre équipe est très confiante que nous allons vivre notre affiliation de façon plus active dans un avenir proche. Parfois, il est difficile pour les regroupements professionnels de s'organiser, par exemple, lorsqu'on n'a pas un seul et même problème ou lorsqu'on n'arrive pas à formuler une demande collective. Tobias estime le travail d'Uniterre, parce qu'il représente ses idées de façon ouverte et progressive.

Propos recueillis par Ulrike Minkner

Illustrations: à g., l'équipe de 2012 de l'atelier menuiserie et construction de roulottes, de g. à dr. Philipp Gattermann, Sara Zünd, Tobias Jordi et une invitée. A droite, un bijou de chariot en voie de finition. Photos: um.

L'actualité de Holzlabor

L'équipe de l'abonnement légumes à Thalheim cherche jardinier/jardinière bio. Une occasion de perfectionner votre allemand?

Actuellement, nous sommes trois femmes qui cultivent des légumes biologiques sur un terrain d'un hectare (dont 17 a sous serre) sur les rives de la Thur à Thalheim. Depuis 2009, nous avons plus de 100 abonnés, majoritairement à Winterthur, à qui nous livrons des légumes frais de la région. L'abonnement panier-légumes est partie intégrante de l'association Laboratoire de bois sous la forme d'une collectivité de vie. Pour occuper ce poste, vous devrez avoir une formation en culture maraîchère ou en agriculture ou de solides connaissances couplées à un intérêt pour l'agriculture biologique. Nous cherchons si possible quelqu'un à long terme. Pour plus de renseignements, contactez-nous par courriel (botanik@xylem.ch) ou par téléphone (052.336.19.59) et laissez un message sur le répondeur.

Uniterre: un nouveau site internet

Votre syndicat fait peau neuve sur la toile. Notre nouveau site internet regorge d'informations en deux langues, dorénavant plus facilement accessibles. L'info d'Uniterre, c'est en effet bien plus que le mensuel qui se trouve entre vos mains! Outre le site internet, nous vous proposons aussi une newsletter électronique, une forte réactivité à l'actualité via le profil d'Uniterre sur Facebook et des vidéos sur le compte d'Uniterre de YouTube. Visite guidée.

Un site plus convivial

Le nouveau site est conçu sous forme de mini-articles. Selon le thème, d'autres articles relatifs et des liens vous sont automatiquement proposés. Vous aurez ainsi facilement accès à nos documents complets de prise de position, à nos communiqués de presse, au suivi de nos campagnes et du travail de nos différentes Commissions, de même qu'aux programmes détaillés d'événements en lien avec la défense de l'agriculture paysanne et familiale. Vous pourrez encore découvrir des pistes de lecture éclairées, des archives d'articles du journal, ou encore des extraits d'émissions radiophoniques ou télévisées auxquelles Uniterre a participé.

Ainsi sur le site d'Uniterre, vous

serez connectés aussi bien avec ce qui se passe dans votre région-notamment grâce au nouveau blog des sections-qu'au niveau européen et international grâce aux liens thématiques avec les organisations dont nous sommes membres, La Via Campesina et le pool laitier européen EMB.

Un blog pour la vie des sections

Chers membres, participez au blog de votre section, rendez-le vivant et dynamique en transmettant à votre comité de section vos billets d'humeur ou lettres de lecteurs, des informations concernant vos plateformes de vente directe, manifestations ou débats publics, annonces, liens avec les associations ou réseaux sociaux dans lesquels vous êtes

actifs, etc. Contact: blog@uniterre.ch

Notre Newsletter

Uniterre publie régulièrement une newsletter électronique informant des activités «brûlantes» d'Uniterre et de ses organisations partenaires: campagnes au sein des quelles vous pouvez vous engager, communiqués de presse, rappels de manifestations ou émissions, etc.

Inscrivez-vous directement sur la première page de notre site ou envoyez un e-mail à newsletter@uniterre.ch

Uniterre sur Facebook

Rejoignez les nombreux amis d'Uniterre sur Facebook, vous pourrez suivre différents groupes d'intérêt liés à nos campagnes ou actions et suivre les

réactions face à l'actualité agricole.

Uniterre sur YouTube

Uniterre regroupe ses archives vidéo sur YouTube. Interviews, reportages ou extraits de manif, jetez-y un coup d'œil! <http://www.youtube.com/user/uniterresuisse>

Pour nos sections alémaniques

Pour nos sections alémaniques en croissance, nous publions un feuillet supplémentaire encarté au journal une fois par trimestre avec nos interviews et dossiers thématiques traduits en allemand. Les traductions sont également sur notre site.

agg

La Mobilière

Assurances & prévoyance

La Mobilière privilégie les intérêts de ses clients. Cette année, plus d'un million d'assurés bénéficient ainsi d'un rabais sur leurs primes représentant un montant total de 110 millions de francs. Aussi pour les agriculteurs, profitez-en !

www.mobi.ch

...A VENDRE...

Pressoirs avec leur matériel

- 2 pressoirs de 5 et 15 litres, fr.100.- les 2

- Hachoir à fruits, fr 100.-

- Bonbonnes de 5-10 et 15 litres, cédées gratuitement

Servis 2 ans

Contact: Tél: 021.653.41.46

Osons un lait de qualité

PARABOL

Bolus naturel

en cas de

Cellules somatiques trop hautes

LGC SA
1627 Vaulruz

www.lgc-sa.ch 026 913 79 84

LE DOSSIER THÉMATIQUE

L'agro-biodiversité menacée en Europe

Le 12 juillet dernier, La Cour de justice de l'Union européenne a estimé qu'il est juste d'interdire la commercialisation de semences de variétés non inscrites dans le catalogue officiel. Elle va ainsi à l'encontre des conclusions de l'avocat général publiées en janvier 2012.

Par ce jugement adressé à la Cour d'appel de Nancy qui doit se prononcer sur la plainte que le semencier Baumaux a déposée contre l'association Kokopelli, la justice européenne en a surpris plus d'un. Il est difficile de ne pas croire que le lobby semencier européen n'ait pas pesé sur cette décision. En effet, en janvier 2012, l'avocat général avait alors estimé que les obligations d'homogénéité et de stabilité qui sont imposées aux variétés à inscrire au catalogue pour pouvoir commercialiser les semences étaient disproportionnées. Au delà du cas spécifique, cet arrêt de la Cour est un signe inquiétant au moment où l'Europe planche sur une nouvelle législation sur les semences. Preuve en est, les grands semenciers se sont empressés d'écrire à la Cour pour la féliciter de cet avis qui arrive pour eux à point nommé.

Diversité culturelle en danger

Il faut rappeler que la diversité semencière est en régression constante. Depuis un siècle, nous avons perdu une quantité phénoménale de variétés de légumes, de fruits ou de céréales (l'Europe a perdu 75% de sa diversité agricole). Les objectifs de sélection étant bien trop souvent orientés vers la seule productivité à court terme (rendement par hectare), nombre de variétés anciennes, locales, ont été délaissées. Au mieux, elles dorment dans des banques de semences, au pire elles y moisissent. Seule la recherche publique réduite à sa portion congrue et quelques courageuses associations de petits sélectionneurs ou de paysans semenciers cherchent à valoriser d'autres propriétés que la productivité à l'hectare: la résistance naturelle aux maladies, le goût, les formes et les couleurs, la pauvreté en gluten, etc. Nombre de ces variétés ne sont tout bonnement pas en mesure de remplir les critères permettant l'inscription dans un catalogue officiel (homogénéité, stabilité, rendement supérieur à d'autres variétés déjà inscrites). Elles sont de fait poussées à devenir des semences «à la marge de la législation».

Hégémonie des grands groupes semenciers

Cet avis de la Cour réjouit l'industrie semencière qui depuis un demi-siècle standardise les semences pour qu'elles puissent s'adapter partout aux mêmes engrais et pesticides proposés sur le marché par des groupes agrochimiques souvent très proches, pour ne pas dire



plus, des groupes semenciers. Les semences anciennes, à contrario ont été sélectionnées pendant des millénaires pour s'adapter au mieux à la diversité de nos terroirs, aux changements climatiques et aux besoins variés des Hommes. C'est pourquoi elles se distinguent entre autre par leur variabilité plutôt que par leur homogénéité. Ainsi, en aucune manière, elles sont adaptées aux lois concoctées dans les bureaux bruxellois sous la pression des lobbies semenciers. Pourtant, la raison voudrait que les lois s'adaptent à la nature et non l'inverse... Pour justifier leur avis, les Juges rappellent l'existence d'un catalogue spécifique destiné aux semences de conservation dans lequel il suffirait d'enregistrer les variétés «non industrielles». Dans les faits, ce catalogue ne répond pas assez au besoin des conservateurs de variétés anciennes et des sélectionneurs de semences paysannes puisque ses exigences ne varient que peu de celles du catalogue «officiel». De plus les restrictions imposées à leur commercialisation rendent quasi impossible la viabilité économique.

La Cour roule pour le productivisme

Dans ses considérants, la Cour justifie également son avis par l'objectif «d'une productivité agricole accrue». Pour enfoncer le clou, la Cour écrit encore que la législation européenne actuelle permet d'éviter «la mise en terre de semences potentiellement nuisibles» et que de ce fait, elle n'a pas à être remise en cause. Pourtant, l'Avocat général avait bien admis en janvier dernier que l'objectif du catalogue n'est en rien lié à la protection des consommateurs contre de potentiels risques sanitaires ou environnementaux. La législation n'y fait aucune référence. Preuve en est que les semences enrobées de pesticides qui ont fait la démonstration de leur nocivité sur l'environnement (faune, flore, sol et consommateurs finaux) sont elles bien inscrites au catalogue; en toute légalité.

Réforme européenne sur le commerce des semences

L'Union européenne planche actuelle-



ment sur la législation sur les semences. Jusqu'à ce jour, certaines associations qui sélectionnent et échangent des semences paysannes ont réussi à cohabiter avec la législation actuelle, en marge du catalogue officiel et de celui sur les variétés de conservation. Elles utilisent les quelques souplesses qui existent encore pour le jardinage amateur et pour la conservation de la biodiversité et étiquettent leurs semences «en vue d'activités non commerciales». En effet, l'enregistrement de la variété au catalogue n'est pas encore obligatoire pour les échanges ou la commercialisation de semences en vue d'activités non commerciales comme la sélection dans le champ de production agricole, la conservation dynamique de la biodiversité cultivée in situ à la ferme, le jardinage amateur. Cet espace pour l'heure non réglementé a permis de conserver ces pratiques paysannes de manière inégale suivant les pays européens. Il a dynamisé les activités des réseaux de semences paysannes. Leurs succès leur ont permis de gagner une légitimité scientifique et citoyenne. Ce flou juridique a par contre facilité les poursuites juridiques de petites associations par les industries semencières et provoqué nombre de contrôles procéduriers sur les fermes. C'est sur la légitimité des associations qu'il faudra jouer pour faire entendre la voix des paysans dans la réforme et tenter d'influencer la DG-Sanco (Direction générale pour la santé des consommateurs), en charge du dossier.

Péjoration en vue

A ce jour, les échos qui nous parviennent font craindre que tout le système soit verrouillé. L'inscription des variétés au catalogue deviendrait obligatoire (puisque la DG Sanco propose de supprimer les catalogues amateur et de conservation) pour commercialiser des semences destinées à la conservation de la biodiversité in situ ou à l'autoconsommation. Si cette orientation se confirme, elle aurait quatre conséquences fâcheuses pour les réseaux de semences:

1. sauf reconnaissance officielle de la

sélection à la ferme dans les conditions de production agricole pour le marché, les échanges destinés aux sélections paysannes seraient réduits aux seuls petits échantillons de quelques graines ou plants, destinés à des essais en parcelles expérimentales «ex situ» en station, ou au laboratoire.

2. sauf contrats avec une banque de gène ou un réseau de conservation de

ressources génétiques associé à une banque de gènes, la conservation à la ferme serait limitée aux variétés de plantes agricoles et de pomme de terre ayant accès au catalogue.

3. les associations qui maintiennent des dizaines de milliers de variétés locales ou traditionnelles seraient obligées de les enregistrer ou de les abandonner.

4. les variétés bio qui bénéficient encore d'un statut particulier se retrouveraient à nouveau totalement soumises au cadre général.

Seule ouverture potentielle, celle de pouvoir enregistrer une semence au catalogue commun suivant une procédure de «description officiellement reconnue». Dans ce cas, seule une description des «caractéristiques spécifiques des plantes» rendant la «variété identifiable» serait exigée, sans obligation d'homogénéité, de stabilité ou de valeur agronomique et technologique. Si cette ouverture intéresse les défenseurs des semences locales et traditionnelles, elle intéresse encore plus les obtenteurs de semences transgéniques rendues instables pour pouvoir être brevetées.

La concentration des pouvoirs entre les mains de la commission européenne et de l'Office Communautaire des Variétés Végétales (OCVV – qui gère le système de protection des obtentions végétales couvrant les 27 Etats membres) confirme la perte de compétence des États et la disparition de toute gestion locale des semences au profit des détenteurs de titre de propriété industrielle. Sachant que l'OCVV est acquis aux grands semenciers, l'avenir s'annonce sombre. Il est ainsi urgent que les associations paysannes, les réseaux de semences et autres intéressés au maintien de l'agrobiodiversité se mobilisent de manière unie dans les prochaines semaines pour modifier ce projet en faisant «front commun».

Valentina Hemmeler Maïga

¹ photos: à g.: ancienne variété de seigle à Erschmatt-VS. Source: Sortengarten Erschmatt. à dr: semences Kokopelli. Source: dada vidov

LE DOSSIER RÉGIONAL

Vaud: invitation au débat citoyen sur le futur de notre agriculture

Le projet Vaud 2030: quelle agriculture pour quel territoire? de l'Université de Lausanne, invite le grand public à la réflexion sur son système agricole et alimentaire et sur son territoire. Plus encore, il l'invite à prendre position quant à son futur. Une initiative participative et prospective à souligner en ces temps de rapports de forces déséquilibrés dans les filières agricoles et de politiques de «gestion de crise» au lieu de politiques anticapitales et porteuses d'un projet de société.

«C'est un projet à l'interface entre les sciences et la société, basé sur une méthodologie de questionnement des succès et échecs du passé afin de construire des projections futures plausibles» a rappelé Nelly Niwa, chargée du projet, lors de l'inauguration de l'exposition. L'état des lieux de l'agriculture vaudoise en 1965, 1990 et 2010 a été mené conjointement avec Agridea et Mandaterre. Puis quatre scénarios 2030 ont été développés lors d'ateliers participatifs réunissant différents acteurs du monde agricole, de l'aménagement du territoire, des organisations environnementales et de consommateurs.



dont les OGM. La notion de santé est centrale et la part de circuits courts alternatif grimpe à 20%. L'échelle cantonale s'est instaurée comme l'échelon le plus adéquat pour mettre en place la politique agricole, avec une plus grande marge de manœuvre et de cohérence entre agriculture, aménagement du territoire, environnement et santé. Le canton devient un client responsable important de l'agriculture pour favoriser une consommation durable dans ses établissements publics et devient acteur de l'éducation à une meilleure alimentation. Secteur revitalisé et revalorisé, le nombre d'exploitations

est stable, avec une fonction productrice centrale et non de prestations de loisirs.

Qui sera agriculteur en 2030? Combien seront-ils? En 2030, que produiront les agriculteurs? Les paiements directs existeront-ils toujours? Le démantèlement des soutiens aux marchés et de la protection aux frontières va-t-elle se poursuivre? Le concept de souveraineté alimentaire aura-t-il gagné en importance? Est-ce que la revalorisation de la nourriture va nous conduire à privilégier la production durable? Quelle sera la politique énergétique pour l'agriculture? Qui profitera de la valeur ajoutée: producteurs, transformateurs ou distributeurs? En 2030, quelles seront les activités qui assureront la meilleure rétribution des agriculteurs? La restauration s'approvisionnera-t-elle principalement en produits locaux? Les surfaces agricoles pourront-elles être plus facilement urbanisées? en 2030, quels seront les impacts de l'agriculture sur le territoire? Voici quelques-unes des questions essentielles posées par ce projet.

Le grand public invité à voter

Une exposition virtuelle sur Internet, baptisée «Quelle agriculture voulez vous?» guide de façon ludique et visuelle les visiteurs dans le passé, le présent et le futur de l'agriculture et dans les contenus thématiques du projet. En outre, un film-enquête sur les agriculteurs d'aujourd'hui «Agriculteurs malgré tout» de la réalisatrice Mélanie Pitteloud et des reportages d'archive complètent l'illustration de l'évolution du canton. Ce sont autant de pistes de réflexion, de débats et d'actions. Au terme de la visite, les internautes pourront voter pour le scénario qu'ils préfèrent et aussi créer leur propre scénario à partir de caractéristiques possibles du contexte global, de consommation, de politique agricole, d'aménagement du territoire et des impacts potentiels et interdépendants sur l'agriculture et le territoire. Il suffit de se rendre sur le site www.vaud2030.ch.

1) Le scénario «tendance rien ne bouge»

Le statut Quo nous dirige vers un contexte 2030 d'ouverture progressive de ses frontières et d'augmentation du prix de l'énergie, avec des consommateurs «zappeurs». La part belle est toujours aux grands distributeurs malgré une légère progression de la vente directe et contractuelle. Le nombre d'emplois agricoles et d'exploitation a continué à diminuer progressivement, avec une spécialisation en plaine, plus d'activités annexes et une forte diversification avec le tourisme.

Citoyens, jeunesse, Débattez

En parallèle à l'exposition, cinq tables rondes organisées dans différentes régions du canton (voir encadré) permettront de récolter les réactions et les propositions des vaudois sur le futur de l'agriculture.

2) Le scénario «Libéralisons, libéralisons! Bienvenue à Vaud-MC»

Faisant référence à l'OMC, nous sommes plongés dans un contexte de libre-échange, très attractif pour des nantis étrangers travaillant dans des entreprises de pointe bénéficiant d'ailleurs plus facilement de déclassement de terrain agricole pour s'installer. Les consommateurs ne choisissent les produits suisses que pour les produits traditionnels et labellisés. Avec un soutien moindre à son agriculture – des mesures visant la reconversion des agriculteurs-, son taux d'auto-provisionnement chute drastiquement à 40% de même que le nombre d'exploitations. Une forte dichotomie entre grandes exploitations agricoles spécialisées et exploitations diversifiées bio s'installe.

Au delà des frontières cantonales, c'est une opportunité importante de mettre la question agricole, alimentaire et territoriale au cœur des débats citoyens. Ces questions ne sont pas réservées qu'à une poignée d'experts en milieu fermé, comme aimerait le sous-tendre quelques personnalités politiques via les médias, à l'heure des joutes enflammées du Conseil National sur la politique agricole 2014-2017. Des joutes polarisées sur des extrêmes productivistes ou environnementalistes, mais qui manquent cruellement d'un support: un scénario futur qui tienne la route. Il faut dire que le scénario agricole 2025 non participatif de l'OFAG «pénurie maîtrisable»¹ donne bien peu d'éléments concrets.

3) Le scénario «Plan Wattlen 2030»

Dans un contexte de crise énergétique et économique, la Suisse repliée sur elle-même met en place une société à 2000Watts. La part du budget consacré à l'alimentation grimpe à 16%, mais la production suisse augmente et devient concurrentielle par le biais grâce à des taxes sur les produits importés. La ville devient aussi agricole, les exploitations produisent de l'énergie solaire et du biogaz. Avec un nombre d'exploitation stable mais un secteur attractif au niveau de l'emploi, de la formation et de l'accès à la terre pour les jeunes, le territoire est alors marqué par une diminution de la forêt et des surfaces de compensation écologique, et par des ceintures maraîchères autour de villes liant fortement agriculture et urbain.

Et le scénario Souveraineté Alimentaire?

Pour Uniterre, il manque évidemment le scénario dont nous dessinons les lignes depuis une quinzaine d'années déjà. Alors pourquoi pas un 5ème scénario à Vaud 2030? A vous de le proposer et voter.

Anne Gueye-Girardet

4) Le scénario «Canton superstar»

Dans un contexte stabilisé d'ouverture des marchés, les crises sanitaires ont permis de remettre en question les productions de l'industrie agro-alimentaire,

TABLES RONDES VAUD 2030

- Morges : 4 octobre à 19h. École d'agriculture d'Agrilogie. Av Marcelin 29.**
- Château d'Oex : 8 octobre à 1830. Salle du conseil communal, Grand Rue 67**
- Moudon : 11 octobre 19h. École d'agriculture d'Agrilogie Grange-Verney, chemin de Grange-Verney 2**
- Vallorbe : 16 octobre à 18h30. Auberge communale, place du Pont**
- Lausanne : 28 novembre 18h. Université de Lausanne (UNIL) Métro M1, Arrêt UNIL Sorge, Bâtiment Amphimax, Auditoire 351**

¹ document «Agriculture et filières alimentaires 2025», disponible sur le site de l'OFAG.

LETTRE DE LECTEURS

Distributeurs et défense professionnelle du lait: une relation incestueuse

La politique laitière actuelle est un vrai désastre, avec comme conséquence dramatique la mort de nombreuses familles paysannes.

Les producteurs sont sacrifiés sur l'autel du profit! A qui profite le crime? Aux grands distributeurs – COOP et MIGROS en tête, suivis des industries de transformation. La politique actuelle est complètement à l'envers du bon sens. Alors que les paysans demandent un prix couvrant les coûts de production, à savoir CHF 1.- le litre, le prix actuel, en dessous de CHF 0.50.- le litre, entraîne endettements inexorables et faillites des familles paysannes. Le plus surprenant dans ce triste constat est que notre défense professionnelle – Union suisse des paysans (USP) en tête - n'effectue pas son travail correctement. Pourquoi? Parce que les responsables sont des pions de l'industrie et qu'ils n'arrivent pas à se coordonner entre eux. Les exemples sont légion, on en citera trois.

En octobre 2010, la Chambre du peuple accepte clairement la motion du conseiller national Andreas Aebi qui préconise un système de régulation permettant d'adapter les quantités de lait aux besoins du marché. Au même moment, Jacques Bourgeois (PLR et Directeur de l'USP) dépose une motion qui demande plus de transparence dans les contrats des différents segments. Puis, lors des auditions par la commission Economie et redevance, la Fédération des producteurs suisses de lait (FPSL) a défendu un autre projet, plus faible que celui de M. Aebi. Les organisations se sont couchées devant le lobby des industries laitières. Ces différents ont mis le doute chez les parlementaires qui ne savaient plus qui croire. Ils ont donc donné les pleins pouvoirs à l'IP-lait, une décision catastrophique pour la branche.

Le prix du lait apporte aussi un éclairage douteux sur les relations incestueuses entre distributeurs et défense professionnelle du lait. Dans les années 90, les producteurs touchaient CHF 1,03 le litre contre moins de CHF 0,50.- aujourd'hui. Sachant qu'actuellement le droit de produire moyen par exploitation s'élève à 150'000 kg, avec un nombre d'exploitations en lait industriel s'élevant à environ 13'000 unités, l'industrie a volé ces vingt dernières années CHF 80'000.- par exploitation laitière. Une perte cumulée pour les familles paysannes de plus d'un milliard de francs! Ceci est inacceptable, d'autant plus que les paiements directs ne couvrent de loin pas le manque à gagner : environ 40%. Les consommatrices sont aussi les dindons de la farce puisqu'ils paient la différence, permettant aux distributeurs COOP et MIGROS de faire des bénéfices scandaleux sur le dos de toute la population!

Un dernier exemple, chaque producteur suisse doit s'acquitter d'une redevance de CHF 0,015 par litre - ce qui fait 51 millions de francs par année, pour désengorger le marché du lait. Or, plus de 90% des producteurs ne dépassent pas leur quantité contractuelle ! Compte tenu du droit de produire de 150'000 kg par exploitation, les familles paysannes se voient encore amputées de CHF 2250.- par année! Alors que les industries laitières ne se gênent pas d'aller chercher de la matière première hors de nos frontières. Conséquence humaine occultée par l'OFAG: de plus en plus de paysans précarisés sont poussés au suicide!

Dans ces trois exemples, les responsabilités de l'USP, de la FPSL et de l'OFAG sont engagées. Mais le politique n'est pas en reste. Pour ne prendre qu'un cas, Isabelle Chevalley, conseillère nationale du Parti Vert libéral (PVL, VD), a tourné sa veste en déclarant aujourd'hui qu'il faut libéraliser le marché du lait pour produire européen avec des coûts en francs suisses! Un tel revirement est inexcusable, mais explicable en tant que récent membre du conseil d'administration de CREMO...Au fait, Madame Chevalley, combien touchez-vous en tant que membre du Conseil d'administration? Prévoyez-vous des cellules photovoltaïques pour sécher les surplus de lait?...

Les familles paysannes ont été trompées. Les consommatrices aussi. Les responsables de la défense professionnelle du lait ont trahi leurs mandats. Il y a une forte odeur de dessous de table et copinage en gros. Il est temps qu'ils quittent leurs postes.

Agriculteurs-trices, familles paysannes, il serait grand temps de vous mobiliser!
André Muller, Producteur de lait

LUTTES PAYSANNES EN DEUIL

Uniterre a l'immense tristesse de vous faire part du décès de Gérard Vuffray, secrétaire syndical de 1988 à 2005, survenu le 23 septembre.



Nous partageons la peine de ses proches, nos pensées vont à sa femme et à sa fille.

Adieu Gérard!

Merci pour ton engagement pour l'agriculture paysanne tout au long de ces 17 années. Que les nombreuses actions que tu as initiées continuent de vivre et s'essaimer.

Cette tragique nouvelle tombant à l'heure du bouclage du journal, nous lui rendrons hommage et reviendrons sur ses batailles pour l'agriculture paysanne dans notre prochaine édition.

Hommage à Charles Chenaux

Charles Chenaux nous a quitté, il était membre de la Coopérative Solidarité Paysanne et d'Uniterre.

Merci Charlot pour tout ce que tu as oeuvré pour aider les familles paysannes en difficulté.

Charlot, tu as été une personne dévouée et attentive aux situations d'injustice. Tu étais toujours disponible et à l'écoute de ceux qui avaient de gros problèmes de mésentente dans les familles lors de partage ou autres. Tu étais toujours de l'équipe.

Pour t'avoir côtoyé de nombreuses années, j'ai découvert en toi un homme de bon sens et de paix.

Charlot tu avais un vrai esprit de solidarité, espérons que tu seras une semence pour l'avenir de notre organisation.

Merci Charlot pour tout ce que tu as fait pour ton prochain.

Les membres de la Coopérative Solidarité Paysanne te disent: Adieu Charlot.

*Au nom de la Coopérative Solidarité Paysanne
Max Fragnière, président*

Agenda

16 octobre: Journée mondiale de l'alimentation: voir site - action pour l'accès aux semences, Plainpalais, Genève info@uniterre.ch

Mercredi 3 octobre à Lausanne: L'économie verte conduit-elle à une éducation verte. Table Ronde, 18h30. EPFL.

5-7 octobre à Lausanne. La Suisse, un paradis pour qui? Université d'ATTAC 2012. Maison du Peuple dès 19h. **samedi 6 oct 10h45-12h15:** Climat et justice sociale/souveraineté alimentaire, mais aussi 16h-17h30 : délocalisations et actions syndicales/droits sans frontière. Et bien d'autres...

Mardi 9 octobre à Lausanne et Mercredi 10 octobre à Genève: Soirée «Andalousie debout!» avec la présence de Diego Canamero du SOC. Lsne: salle AIDA à Pôle sud, 20h. Organisation: solidaritéS Vaud. Ge: Maison des Associations, salle Gandhi, 20h30. Organisation: Groupe écosocialiste de solidaritéS, FIAN, l'autre syndicat et Uniterre.

Freitag 12. Oktober im Windisch: 1/3 Verschwendung satt haben. 13.00-21.15 Fachhochschule NW.

mercredi 17 octobre à Pully séance d'info sur nouveau projet de Plateforme Bio. Ferme de Cery dès 19:30. Inscription souhaitée à info@plateformebio.ch

Mercredi 24 octobre à Yverdon-les-Bains. 5ème Journée romande «Sol-plante-climat-Énergie» 2012. Humus & biodiversité du Sol Patrimoines de l'Humanité? http://PlanetHumus.com

25-27 octobre à Lausanne: Colloque «Penser l'émancipation». Défis pour une émancipation agro-écologique. **Jeu 25 oct, 14h15h45:** critique du productivisme, stratégies écologistes et transformation sociale. Université, Dorigny.

Samstag 27. Oktober im Biel: Was Essen wir Morgen? Podium mit Uniterre. Org: TerreVision. www.1000fragen-biel.ch

Lundi 5 novembre à Fribourg soirée avec Shalini Bhutani, avocate indienne, spécialiste des accords de libre-échange et biopiraterie. Organisation: Uniterre

Plus d'infos et programmes détaillés sous www.uniterre.ch, voir Agenda